



BULLETIN D'INSCRIPTION



Prénom et NOM :

Age :

Adresse :

E mail :

Portable :

Personne à prévenir en cas de besoin + téléphone:

Avez-vous déjà l'expérience des pratiques énergétiques:

Attentes particulières :

Maladies / Allergies / problèmes respiratoires ou cardiaques:

Opérations :

Abonnement hebdomadaire simple (jour fixe) aux séances collectives (cochez la case) à Efadsyah :

* **L'APRES-MIDI au Pole de santé d'Ignaul**, 85 rue Ignaul 76310 Sainte Adresse (max 12 personnes) reprise le 2 septembre 2025 – 38 semaines

☐ mardi 16h45 – 18h

☐ mardi 18h15 – 19h30 :

Tarif : 11 euros x semaines à compter du = euros

OU CARTE de 10 séances valable 4 mois (date de la 1^{ère} séance) : 150 euros

* **LE MATIN au Studio 2S**, 29 rue Edouard Herriot 76600 Le Havre (max 8 pers.) reprise le 3 septembre -

☐ mercredi 9h30 -10h45 - 39 semaines

☐ vendredi 9h45 – 11h - 38 semaines

Tarif : 12 euros x semaines à compter du = euros

Inscriptions aux ateliers santé et de régulation émotionnelle

Date

Intitulé

.....

.....

.....

Je règle en espèces / chèque (s) de euros à l'ordre d'Efadsyah / par 1 virement

Lu et Approuvé

Prénom et NOM

signature

Conditions Générales aux pratiques de santé et d'harmonisation corps-Esprit

(en séance collective ou en atelier)

1. Tenue Vestimentaire

Une tenue souple, confortable est indispensable afin de bouger sans contrainte et permettre de voir le détail des mouvements. Les pratiques se font pieds nus ou avec des chaussons antidérapants. Il est fortement conseillé d'apporter une bouteille d'eau pour s'hydrater pendant la séance énergétique ou l'atelier.

2. Responsabilité du participant

Chaque participant s'engage à faire jouer son assurance Responsabilité Civile s'il s'avère qu'il a détérioré de quelque manière que ce soit du matériel ou mobilier mis à sa disposition dans les locaux de la pratique des séances.

3. Règlement

Efadsyah offre la possibilité de régler un abonnement à l'année en plusieurs fois pour les séances. L'intégralité des chèques sera à remettre lors de l'inscription.

4. Retards et Responsabilité du participant

Les retards ne pourront être récupérés de manière à ne pas décaler les séances suivantes .

Le déroulement de l'atelier ou de la séance étant progressif (échauffement et prise de conscience du corps afin de ne pas se blesser) les personnes qui arriveront en cours de séance prendront leurs responsabilités quant à leur sécurité.

5. Conditions Physiques / Responsabilité

Efadsyah est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile. Cette responsabilité ne pourra être engagée ou recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité, dans les locaux et pendant les séances ou ateliers (ex : mouvement mal exécuté par manque d'écoute des informations données). Le participant en assume l'entière responsabilité et s'engage à informer Elisabeth Chiron de tout ce qui pourrait limiter sa participation aux mouvements corporels, à chaque fois que cela sera nécessaire (ex: nouvelle pathologie ou évolution d'une pathologie existante).

Il appartient à l'adhérent de vérifier son aptitude à ce type d'activité énergétique auprès d'un médecin avant toute inscription à une séance ou atelier.